

**RÉPUBLIQUE  
FRANCAISE**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de  
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 21 Juin 2022

Nombre Membres

En exercice : 22

Présents :  
**12 Titulaires**  
**1 Suppléant**Pouvoirs :  
**4**Votants :  
**17 Pour**  
**0 Contre**  
**0 Abstentions**Date de la convocation :  
16 Juin 2022**Délibération n°**  
**2022.06.32****L'an deux mil vingt-deux et le vingt et un juin**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol-sur-Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

**Présents :** Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Elisabeth ROYON, Paul THIOLLERE (suppléant), Frédéric GIMBERT, Laurent BERNARD.

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**

Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND  
Michel JOUBERT a donné pouvoir à Laurent BERNARD  
Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT  
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

**Absents :** Daniel FAVIER, Bernard SOUVIGNET, Laurent DUPLOMB, Didier PINOT, Jean-Michel EYRAUD.

**MARCHE COLLECTE DDS Hors Eco DDS, AUTORISATION DE SIGNATURE AU  
PRESIDENT APRES AVIS DE LA CAO**

Le Président rappelle le marché bas de quai des déchetteries. L'entreprise SARPI est titulaire des lots 10, 20 et 30, pour la collecte des déchets DDS (Déchets Diffus Spécifiques).

L'article du 2 du CCAP indique « La durée du marché est d'une année renouvelable tacitement trois fois à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021 jusqu'au 31 Août 2022. La durée maximale du marché est donc de 4 ans. Ledit marché peut être résilié par le SYMPTTOM, par lettre recommandée avec accusé de réception, 3 mois avant la date d'échéance l'année anniversaire. »

La prestation ne donnant pas entièrement satisfaction avec de nombreuses contraintes techniques (imposition d'un calendrier de collecte), le SYMPTTOM a résilié le marché par lettre recommandée avec accusé de réception. Un nouveau marché a donc été lancé avec une fin de consultation le lundi 27 juin 2022.

Ce marché est estimé à environ 180 000 € HT sur 3 ans.

Au vu du montant de la consultation, et puisque le prochain Comité Syndical n'est pas encore programmé, il convient d'autoriser le Président pour la signature du dit-marché, conformément à l'article L 2122-21-1 du Code général des collectivités territoriales.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **AUTORISE le Président** à signer le marché de collecte DDS Hors Eco DDS, après avis de la CAO, dans la limite de + 20% du montant estimé du marché.
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

**S.Y.M.P.T.T.O.M**  
17, Rue du Général de Chabron  
BP 20029  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
Tel : 04 71 75 57 57

Le Président

  
Jean-Paul LYONNET